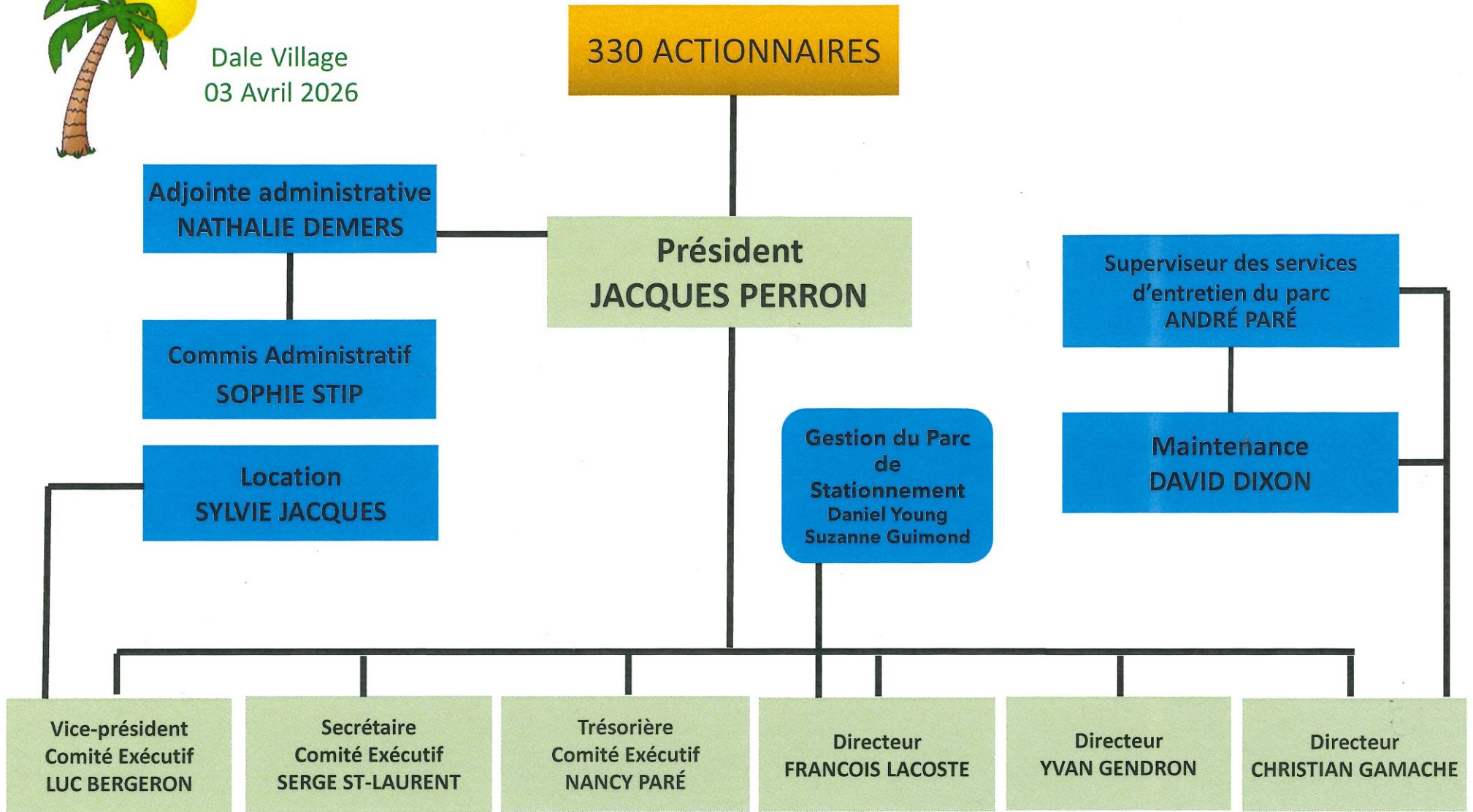




Dale Village
03 Avril 2026



JACQUES PERRON Président

- Responsable de la bonne conduite de la gestion du parc (pratique de gestion, respect de la législation, service à la clientèle, traitement des plaintes).
- Supervise l'ensemble des mandats attribués aux directeurs.
- Anime les réunions du conseil d'administration et des actionnaires.
- Responsable de la gouvernance (mise en œuvre de règles et voir à leur application).
- Signe les certificats de parts.
- Responsable de la gestion administrative des employés et contractuels.
- Traitement des plaintes.

Vice-président Comité Exécutif LUC BERGERON

- Remplace le président au besoin.
- Responsable de la politique sur la location des résidences.
- Membre du comité de construction.

Secrétaire Comité Exécutif SERGE ST-LAURENT

- Prépare avis de convocation, résolutions.
- Rédige procès-verbaux, attestations légales, résolutions.
- S'assure du respect de la législation et de la réglementation assujetties.
- Responsable du CEAP.
- Responsable de la mise à jour des règlements.
- Représente Dale Village, Inc. auprès de notre conseiller juridique.
- Signe les certificats de parts.

Trésorière Comité Exécutif NANCY PARÉ

- Responsable de la mise en place d'un système informatisé de gestion des processus et dossiers.
- Gère le site web de l'association.
- Contrôle et mesure de sécurité informatique.
- Responsable de la numérisation de la documentation.
- Traitement comptable des opérations et gestion des finances.

Directeur FRANCOIS LACOSTE

- Responsable de la sécurité et supervision de l'équipe de bénévoles.
- Responsable de la location du stationnement.

Directeur YVAN GENDRON

- Responsable de l'entretien des espaces verts.
- Émission d'avis de d'infraction.
- Responsable de l'inspection des sources d'approvisionnement de l'eau des résidents.
- Responsable du cahier des entretiens des aménagements paysagers.
- Responsable du CEAP.

Directeur CHRISTIAN GAMACHE

- Membre du comité de construction.
- Responsable de l'émission des permis et assure le suivi du plan.
- Responsable du cahier des entretiens.
- Supervision de l'entretien du parc.